



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 juillet 2012  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-septième session

Point 101 de la liste préliminaire\*

### Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

#### Rapport du Secrétaire général

1. Au paragraphe 11 de sa résolution 66/64, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir, en consultation avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, un rapport sur les efforts faits par les États qui ont ratifié le Traité pour parvenir à l'universalisation de ce dernier et sur la possibilité de fournir aux États qui en font la demande une assistance concernant les procédures de ratification, et de lui présenter ce rapport à sa soixante-septième session.

2. Le présent rapport fait suite à cette demande. On trouvera en annexe les renseignements fournis sur le sujet par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

---

\* A/67/50.



## Annexe

## Rapport sur les activités entreprises par les États pour parvenir à l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Jun 2011-mai 2012

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
<b>1. Niveau bilatéral</b>			
<b>1. a) Activités relatives aux États de l'annexe 2</b>			
Albanie	Jun 2011-mai 2012	L'Albanie a mis à profit toutes les possibilités offertes par les réunions bilatérales avec des États, dont des États de l'annexe 2, pour promouvoir l'universalisation et l'entrée en vigueur du Traité.	
Australie	Jun 2011-mai 2012	L'Australie a continué à mener des activités promotionnelles en faveur du Traité et a incité la Chine et les États-Unis d'Amérique à le ratifier; à ce titre, M. Peter Woolcott, Ambassadeur et Président désigné de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 s'est notamment rendu en Chine.	
	Juillet 2011	L'Australie a continué à encourager l'Indonésie à ratifier le Traité; l'ancien Président de la Chambre des représentants a tenu des discussions à ce sujet en juillet 2011. L'Indonésie a ratifié le Traité en février 2012.	
Autriche	Jun 2011-mai 2012	L'Autriche a évoqué la question du désarmement nucléaire et des mesures prises dans cet objectif, y compris l'entrée en vigueur du Traité, lors d'entretiens bilatéraux.	
Belgique	Jun 2011-mai 2012	La Belgique, à la fois sur le plan bilatéral et en sa qualité de Membre de l'Union européenne, appuie la stratégie de l'Union européenne et rappelle aux États de l'annexe 2, à l'occasion de contacts bilatéraux, notamment avec des représentants de haut niveau, qu'il est important de ratifier ou de signer le Traité et d'en assurer l'entrée en vigueur.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Bulgarie	Juin 2011-mai 2012	La Bulgarie a saisi toutes les occasions possibles pour soulever la question de la signature et de la ratification du Traité à l'occasion de ses contacts bilatéraux, en particulier avec les États de l'annexe 2 qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité, dont la République populaire démocratique de Corée et le Pakistan, et les a priés instamment de le faire sans retard, soulignant que le Traité constitue un élément essentiel de la promotion du désarmement nucléaire et de la non-prolifération.	
Estonie	Juin 2011-mai 2012	L'Estonie a fait valoir qu'il est important de ratifier ou de signer le Traité pour qu'il puisse entrer en vigueur, à l'occasion d'entretiens bilatéraux avec des États de l'annexe 2, tenus notamment à un haut niveau.	
Finlande	Juin 2011-mai 2012	Lors de ses contacts bilatéraux avec un certain nombre d'États de l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, la Finlande a indiqué qu'il était important que ces États le ratifient dans les meilleurs délais.	
Hongrie	Juin 2011-mai 2012	La Hongrie a rappelé qu'il est important que le Traité entre en vigueur à l'occasion des entretiens bilatéraux qu'elle a tenus, au niveau ministériel et à des niveaux inférieurs, avec plusieurs États de l'annexe 2 qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité.	
Japon	Juillet 2011-mai 2012	À l'occasion des contacts bilatéraux qu'il a eus avec des États de l'annexe 2, dont l'Inde et l'Indonésie, le Japon a souligné la nécessité de signer et de ratifier le Traité. S'agissant de l'Indonésie, les maires d'Hiroshima et de Nagasaki ont adressé en octobre 2011 au Président de la première Commission de la Chambre des représentants de l'Indonésie une lettre demandant que le Traité soit ratifié dans les meilleurs délais.	
Norvège	Juin 2011-mai 2012	La Norvège continue à évoquer la question de la signature et de la ratification du Traité lors de ses contacts bilatéraux, en particulier avec les États de l'annexe 2.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Nouvelle-Zélande	Juin 2011-mai 2012	<p>La Nouvelle-Zélande n'a laissé passer aucune occasion de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité, à l'occasion de forums, d'ateliers et de réunions tenus aux échelons multilatéral, régional et bilatéral, notamment avec les États de l'annexe 2 qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité et les a priés instamment de le faire sans retard, soulignant l'importance de l'entrée en vigueur du Traité.</p> <p>La Nouvelle-Zélande a évoqué l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité avec plusieurs États de l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore ratifié.</p>	
Pays-Bas	Juin 2011-mai 2012	Les Pays-Bas ont réaffirmé la nécessité de signer et de ratifier le Traité dès que possible, de manière qu'il puisse entrer en vigueur, lors de ses entretiens bilatéraux avec des États de l'annexe 2.	
Portugal	Juin 2011-mai 2012	À l'occasion de contacts bilatéraux, le Portugal a prié instamment les États de l'annexe 2 qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité de le faire sans délai, en soulignant combien il importait que le Traité entre rapidement en vigueur.	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Juin 2011-décembre 2011	À l'occasion d'entretiens bilatéraux, le Royaume-Uni a saisi toutes les occasions pour inciter les États de l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le Traité, de manière qu'il entre en vigueur dans les meilleurs délais; ainsi, le Royaume-Uni a tenu des pourparlers relatifs à la lutte contre la prolifération avec la Chine, accueilli un groupe d'experts chinois à son Centre national de données, eu des entretiens avec le Ministère indonésien des affaires étrangères et publié un communiqué de presse sur la ratification du Traité par l'Indonésie.	
Union européenne	Juin 2012	L'Union européenne a entrepris une démarche concernant le Traité en République populaire démocratique de Corée et a collaboré aux efforts déployés par le Groupe des Huit auprès d'autres États figurant à l'annexe 2.	
	Juin 2011-mai 2012	L'Union européenne s'est félicitée des faits nouveaux importants exposés dans les déclarations du Haut	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		Représentant pour les affaires étrangères et la politique en matière de sécurité, concernant entre autres la ratification du Traité par l'Indonésie (État figurant à l'annexe 2), adressant ainsi des messages encourageants de haut niveau.	
<b>1. b) Activités relatives aux États ne figurant pas à l'annexe 2</b>			
Albanie	Juin 2011-mai 2012	Dans ses entretiens bilatéraux avec des États, l'Albanie a saisi toutes les occasions de promouvoir l'universalisation et l'entrée en vigueur du Traité.	
Australie	Juin 2011-mai 2012	L'Australie a continué à mener des activités promotionnelles concernant le Traité et a incité divers États ne figurant pas à l'annexe 2 à le ratifier.	
Autriche	Juin 2011-mai 2012	L'Autriche a soulevé la question du désarmement nucléaire lors d'entretiens bilatéraux et a exposé les mesures à prendre pour y parvenir, notamment l'entrée en vigueur du Traité.	
Belgique	Juin 2011-mai 2012	La Belgique, à la fois sur le plan bilatéral et en sa qualité de membre de l'Union européenne, a appuyé le Plan d'action en matière de désarmement de l'Union européenne et a systématiquement indiqué qu'il est important de ratifier ou de signer le Traité et d'en assurer l'entrée en vigueur à l'occasion de ses contacts bilatéraux avec les États ne figurant pas dans l'annexe 2 et, le cas échéant, lors d'entretiens à haut niveau.	
Bulgarie	Juin 2011-mai 2012	La Bulgarie, sur le plan bilatéral et en tant que membre de l'Union européenne, a appuyé les activités et les initiatives de l'Union aux fins de la signature et de la ratification du Traité auprès d'États ne figurant pas dans l'annexe 2 qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité et, à l'occasion des contacts bilatéraux qu'elle a eus avec ces derniers, notamment à haut niveau, a souligné systématiquement l'importance du Traité et milité en faveur de son entrée en vigueur dans les meilleurs délais.	
Estonie	Juin 2011-mai 2012	L'Estonie a indiqué qu'il était important de ratifier ou de signer le Traité pour qu'il entre en vigueur à l'occasion de réunions bilatérales avec des États de l'annexe 2, notamment à un haut niveau.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Finlande	Juin 2011-mai 2012	La Finlande a souligné qu'il était important de ratifier le Traité dans les meilleurs délais à l'occasion des contacts bilatéraux qu'elle a eus avec plusieurs États qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité.	
Hongrie	Juin 2011-mai 2012	À l'occasion d'entretiens bilatéraux, la Hongrie a réaffirmé qu'il est important de signer et de ratifier le Traité aux États ne figurant pas à l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore fait.	
Norvège	Juin 2011-mai 2012	La Norvège a appuyé un projet de coopération bilatérale entre le Norwegian Seismic Array (NORSAR) et l'Institut de recherche géophysique du Kazakhstan sur le renforcement des capacités en vue de l'application du Traité en Asie centrale. Dans le cadre du projet, un Centre international de formation technique a été créé à Almaty (Kazakhstan) en appui aux tâches de vérification. Des cours de formation à l'intention de participants venus de pays d'Asie centrale ont commencé vers la fin de 2010 et se poursuivront jusqu'en octobre 2012, avec le soutien du projet. À l'heure actuelle, près de 40 étudiants venus de tous les pays d'Asie centrale ont reçu une formation pratique dans ce centre, à l'occasion de cours d'une durée d'un mois. Pour exposer ces travaux, le NORSAR et l'Institut de recherche géophysique ont accueilli en mai 2012 un séminaire intitulé « Renforcement des capacités de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires » qui a regroupé des participants originaires de sept pays et a été tenu sous le patronage des autorités norvégiennes et kazakhes.	
	Juin-décembre 2011	La Norvège a appuyé un projet de coopération bilatérale entre le NORSAR et l'Institut de séismologie à Bishkek, sur le renforcement des capacités en vue de l'application du Traité et dispensé un appui sous forme de formation technique, de logiciels et de matériels au Centre national de données du Kirghizstan.	
Nouvelle-Zélande	Juin 2011-mai 2012	La Nouvelle-Zélande a souligné l'importance du Traité auprès des États ne figurant pas à l'annexe 2 et a préconisé son entrée en vigueur dans les meilleurs délais possibles, à l'occasion de contacts bilatéraux.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		Le Vice-Ministre chargé du désarmement ou du contrôle des armements de la Nouvelle-Zélande a échangé directement une correspondance avec ses homologues de la région Pacifique Sud pour encourager de nouvelles signatures et ratifications du Traité.	
Pays-Bas	Juin 2011-mai 2012	Les Pays-Bas ont souligné l'importance du Traité et se sont prononcés en faveur de son entrée en vigueur dans les meilleurs délais, au cours des entretiens bilatéraux qu'ils ont tenus avec des États ne figurant pas à l'annexe 2.	
Philippines	Juin 2011-mai 2012	Les Philippines accordent un appui indéfectible au régime international de vérification du Traité. Elles accueillent sur leur territoire la station de surveillance des radionucléides RN52 (Tanay, Rizal) et les stations sismiques auxiliaires AS79 et AS080, respectivement à Davao et Tagaytay.	
Pologne	Juin 2011-mai 2012	La Pologne a soulevé la question de la ratification du Traité dans les entretiens bilatéraux qu'elle a tenus au niveau ministériel et à des niveaux inférieurs avec des États de l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore signé ou ratifié, dans l'objectif d'en assurer l'entrée en vigueur.	
Portugal	Juin 2011-mai 2012	Le Portugal n'a laissé passer aucune occasion de plaider en faveur du Traité et de son universalisation dans ses relations bilatérales avec des États ne figurant pas à l'annexe 2. En particulier, il a entrepris des initiatives avec les pays lusitanophones qui n'ont pas encore ratifié le Traité, dont l'Angola, la Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe, le Timor-Leste et les a encouragés à ratifier le Traité dans les meilleurs délais.	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Juin 2011-mai 2012	Le Royaume-Uni a saisi toutes les occasions à l'échelon bilatéral pour encourager les pays ne figurant pas à l'annexe 2 à signer ou à ratifier le Traité, notamment en ayant des entretiens avec le Vice-Ministre des affaires étrangères de Nioué, en participant au Groupe d'experts pendant le cours d'introduction qui a précédé la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ainsi qu'à une manifestation relative au Traité, organisée sous l'égide d'une organisation non	

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
		gouvernementale à Vienne. En outre, Alistair Burt, Sous-Secrétaire à la lutte contre la prolifération au Parlement, a donné une interview à la télévision de l'ONU et William Hague, Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth a publié un article dans Spectrum, magazine de la Commission préparatoire.	
Union européenne	Juin 2011-mai 2012	L'Union européenne a systématiquement évoqué les problèmes relatifs au Traité dans tous les dialogues politiques qu'elle a tenus avec des pays tiers qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité.	
<b>2. Niveau multilatéral</b>			
<b>2. a) Mondial</b>			
Albanie	Juin 2011-mai 2012	L'Albanie a réaffirmé en toute occasion, aux niveaux international et régional, l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité et a exhorté tous les États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, en particulier les États énumérés à l'annexe 2, à le faire sans plus tarder. À cet égard, l'Albanie s'est constamment alignée sur les déclarations faites par l'Union européenne devant diverses instances internationales et régionales, dont l'allocution prononcée lors de la septième conférence organisée en application de l'article XIV, à New York, le 23 septembre 2011 et la déclaration faite lors de la séance plénière informelle de l'Assemblée générale, tenue lors de la soixante-sixième session, au Siège de l'ONU, le 2 septembre 2011, pour célébrer la Journée internationale contre les essais nucléaires.	
	Septembre-décembre 2011	L'Albanie a été au nombre des auteurs des résolutions ci-après de l'Assemblée générale : 66/64, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », 66/45, intitulée « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires » et 66/40, intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire ».	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Australie	Juin 2011-mai 2012	<p>L'Australie a continué à accorder la priorité à la mise en place du régime de vérification prévu dans le Traité et au développement, dans les États parties, des connaissances, des ressources et des compétences nécessaires à cet effet. Elle demeure à la tête des efforts déployés pour élaborer des procédures relatives à la réalisation d'une inspection sur place, en vertu du Traité.</p> <p>L'Australie, qui fait partie des Amis du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, a collaboré à l'organisation de la réunion ministérielle sur le Traité, qui doit se tenir à New York le 27 septembre 2012. Elle a activement contribué à négocier les termes de la déclaration ministérielle commune qui sera publiée à l'issue de cette réunion et à l'organisation de consultations, à Vienne et à New York.</p>	
	Avril-mai 2012	<p>L'Australie a prononcé une déclaration à la première session du Comité préparatoire de la Conférence de 2015 des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui s'est tenue du 30 avril au 11 mai 2012, dans laquelle elle a prié instamment tous les États qui ne l'ont pas encore fait de signer et de ratifier le Traité dans les plus brefs délais et a félicité l'Indonésie d'avoir ratifié le Traité et de jouer un rôle de chef de file parmi les États inclus dans l'annexe 2.</p> <p>Le « Groupe des Dix de Vienne », réuni à la demande de l'Australie, a présenté un document de travail sur le Traité à la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, qui s'est tenue du 30 avril au 11 mai à Vienne. Le Groupe a souligné l'urgence extrême que revêt l'entrée en vigueur du Traité et a exhorté tous les États qui ne l'ont pas encore fait, en particulier les États figurant à l'annexe 2, à signer et ratifier le Traité. Le document de travail a également invité les États à appuyer le secrétariat technique provisoire sur les plans politique et financier, de manière qu'il ne soit pas entravé dans son œuvre de promotion de l'entrée en vigueur du Traité.</p>	<p>Le « Groupe des Dix de Vienne » comprend en fait 11 pays : Australie, Autriche, Canada, Danemark, Finlande, Hongrie, Irlande, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas et Suède.</p>

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	Septembre 2011-mai 2012	Le 21 septembre 2011, Kevin Rudd, qui était alors Ministre des affaires étrangères de l'Australie, a présidé la troisième réunion ministérielle de l'Initiative multinationale pour la non-prolifération et le désarmement, conjointement avec le Ministre des affaires étrangères du Japon, Koïchiro Gamba. De concert avec les neuf autres membres de cette initiative multinationale, l'Australie a publié une déclaration dans laquelle elle a réaffirmé l'attachement à l'universalisation du Traité, milité en faveur de son entrée en vigueur dans les meilleurs délais, pris conscience des avantages du mécanisme de vérification du Traité sur les plans de la sécurité et pour la société et exhorté les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le Traité.	Les pays membres de l'Initiative multinationale pour la non-prolifération et le désarmement sont l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Chili, les Émirats arabes unis, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, la Pologne et la Turquie.
	Octobre 2011	L'Australie, après le Mexique, a été l'un des principaux auteurs, à la première Commission, du projet de résolution A/C.1/66/L.37, qui, après adoption, est devenu la résolution 66/64 de l'Assemblée générale.	
	Septembre 2011	Le 23 septembre 2011, le Ministre des affaires étrangères australien de l'époque, Kevin Rudd, a participé à la septième conférence organisée en application de l'article XIV. Dans son allocution, M. Rudd a milité vigoureusement en faveur de nouvelles ratifications du Traité, en particulier par les États inclus dans l'annexe 2 et demandé son universalisation. Il a également invité tous les États à appuyer les activités de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, sur les plans politique et financier. M. Rudd a également tenu parallèlement divers entretiens avec les médias et activités de relations publiques, pour militer en faveur de l'entrée en vigueur du Traité.	
	Juin 2011	L'Australie a participé à la Conférence « Sciences et techniques 2011 » de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a fait connaître les avantages scientifiques et d'ordre sécuritaire du Traité.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Autriche	Juin 2011-mai 2012	<p>En tant que pays hôte, l'Autriche a appuyé la Commission préparatoire en versant une contribution volontaire destinée à financer la participation d'experts de pays en développement à des réunions techniques.</p> <p>L'Autriche a également versé une contribution financière volontaire à l'Initiative pour le développement des capacités.</p> <p>L'Autriche a participé activement aux travaux d'instances multilatérales concernant le désarmement en vue de promouvoir l'universalisation du Traité.</p>	
	Septembre 2011	Le Ministre fédéral autrichien aux affaires européennes et internationales, Michael Spindelegger, s'est énergiquement prononcé en faveur de l'accélération de l'entrée en vigueur du Traité, à la conférence organisée en application de l'article XIV à New York.	
Belgique	Juin 2011-mai 2012	La Belgique, tant à titre national qu'en tant qu'État membre de l'Union européenne, a réaffirmé son appui en faveur du Traité et l'importance qu'elle accorde à son entrée en vigueur dans les meilleurs délais, dans diverses instances internationales.	
	Décembre 2011	La Belgique a voté pour les résolutions ci-après de l'Assemblée générale : 66/40, intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire », 66/45, intitulée « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires », 66/51, intitulée « Désarmement nucléaire », 66/57, intitulée « Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires » et 66/64, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ».	
	Septembre 2011	La Belgique a participé activement à la conférence organisée en application de l'article XIV à New York et s'est prononcée en faveur de la prompte entrée en vigueur du Traité.	
Bulgarie	Juin 2011-mai 2012	La Bulgarie, tant à titre national qu'en tant qu'État membre de l'Union européenne, a continué d'aborder la question de la signature, de la ratification et de l'entrée en vigueur rapide du Traité, dans les instances régionales appropriées et à	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		l'Assemblée générale, à la Conférence du désarmement et lors de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, tenue en mai 2012.	
	Septembre-décembre 2011	La Bulgarie s'est prononcée en faveur de l'adoption des résolutions ci-après de l'Assemblée générale : 66/40, intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire », 66/45, intitulée « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires » et 66/64, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ».	
	Septembre 2011	Le Vice-Ministre des affaires étrangères a pris la parole à la conférence organisée en application de l'article XIV à New York et a souligné l'importance du Traité et de son entrée en vigueur rapide.	
Chypre	Décembre 2011	Chypre a été au nombre des auteurs de la résolution 66/64 de l'Assemblée générale, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires » et a voté pour les résolutions ci-après : 66/40, intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire » et 66/45, intitulée « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires ». Dans toutes ces résolutions, l'Assemblée générale a entre autres demandé l'entrée en vigueur du Traité.	
	Septembre 2011	Chypre a participé à la septième conférence organisée en application de l'article XIV, à New York.	
Estonie	Octobre 2011	L'Estonie a été au nombre des auteurs de la résolution 66/64 de l'Assemblée générale, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ».	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Finlande	Décembre 2011	La Finlande a été l'un des auteurs de la résolution 66/64, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », qui a été adoptée par l'Assemblée générale le 2 décembre 2011.	
	23 septembre 2011	Le Ministre des affaires étrangères de la Finlande a prononcé une déclaration en faveur du Traité à la septième conférence organisée en application de l'article XIV à New York. La Finlande, en sa qualité de membre des Amis du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires avait précédemment présidé le processus en faveur de l'entrée en vigueur du Traité (art. XIV).	
Hongrie	24 avril 2012	En coopération avec le bureau de Vienne du Bureau des affaires de désarmement, la Mission permanente de la Hongrie auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne a organisé un séminaire intitulé « Vers une culture de la sécurité chimique, biologique et nucléaire : une approche holistique » dans ses locaux, qui a regroupé environ 70 participants (essentiellement des diplomates en poste à Vienne). Cette manifestation a évoqué les problèmes concernant tous les instruments mondiaux relatifs à la non-prolifération et au désarmement. L'orateur de marque du séminaire était le Secrétaire exécutif, Tibor Tóth.	
	7 juin 2011	La Mission permanente de la Hongrie auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne a organisé dans ses locaux, le 7 juin 2011, en étroite coopération avec le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires une table ronde sur l'application civile et technique des technologies de vérification au titre du Traité. Les débats se sont tenus parallèlement à la Conférence sciences et techniques de 2011. Ont participé à cette manifestation des scientifiques qui assistaient à la Conférence ainsi que des représentants d'organisations internationales dont l'Organisation météorologique mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé, et de missions ayant leur siège à Vienne, soit au total environ 80 personnes. Ont également participé à cette mission des représentants des pays ci-après :	Les participants ont exprimé leur gratitude pour les informations présentées, qui leur avaient permis de mieux comprendre le Traité et les techniques connexes. Ils ont annoncé qu'ils communiqueraient ces informations aux ministères et organismes compétents de leur pays.

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
Japon	Juin 2011-mai 2012	<p>Angola, Comores, Chili, Cuba, Égypte, Gambie, Indonésie, Malaisie, Namibie, Panama, Sri Lanka, Philippines, Thaïlande, Turquie et Zimbabwe. Le Secrétariat technique provisoire a fait des exposés liminaires sur les systèmes d'alerte avancée en cas de tsunami et la détection des radionucléides. Un expert de l'Institut de géophysique Eötvös Loránd de Budapest a fait un exposé sur les avantages de moyens d'inspection sur place.</p>	
	Janvier 2012	<p>Le Japon, conjointement avec les États membres de l'Initiative multinationale pour la non-prolifération et le désarmement, continue à examiner d'éventuelles approches aux fins de l'entrée en vigueur rapide du Traité.</p> <p>Le Japon a invité des experts en séismologie de pays en développement, dont plusieurs pays figurant à l'annexe 2, au cours de formation annuel organisé par l'Agence japonaise de coopération internationale, sur « L'observation sismique mondiale » qui traite des observations sismiques mondiales et de leur application en matière de techniques de contrôle des essais nucléaires.</p>	
	Octobre-décembre 2011	<p>Le Japon est le principal auteur de la résolution 66/45, intitulée « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires », dont le projet a été présenté à la Première Commission de l'Assemblée générale. Dans cette résolution, l'Assemblée exhorte tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans les meilleurs délais en vue de sa prompte entrée en vigueur et de son universalisation. Cette résolution a été adoptée à une majorité écrasante.</p>	
	Septembre 2011	<p>Le Ministre des affaires étrangères, Koïchiro Gamba, a participé à la septième conférence organisée en application de l'article XIV à New York et décrit les efforts déployés par le Japon pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité, et notamment les activités ci-après : réunions au sommet, réunions ministérielles en vue d'inciter les États de l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le Traité, cours de formation pour aider les pays en développement dans leurs</p>	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		efforts de mise en place des systèmes opérationnels nationaux nécessaires dans le cadre du régime de vérification du Traité, invitations annuelles à des séismologues originaires de pays qui n'ont ni ratifié ni signé le Traité.	
Lituanie	Septembre-décembre 2011	La Lituanie a voté pour la résolution 66/64 de l'Assemblée générale, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », et la résolution 66/45, intitulée « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires ».	
	23 septembre 2011	Dans son allocution à la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la Lituanie a exhorté tous les États parties qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le Traité sans retard et sans condition.	
Norvège	Juin 2011-mai 2012	<p>La Norvège s'est prononcée en faveur des résolutions dans lesquelles l'Assemblée générale des Nations Unies exhorte tous les pays à ratifier le Traité et a renouvelé cette invitation dans les déclarations qu'elle a faites à l'Assemblée générale, à l'Agence internationale de l'énergie atomique et au sujet du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.</p> <p>La Norvège participe activement aux efforts du Groupe de travail B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires visant à mettre en place le régime de vérification du Traité afin de préparer son entrée en vigueur. Des représentants de NORSAR contribuent aux travaux du Groupe de travail et font office de conseillers de son président.</p> <p>La Norvège contribue à titre volontaire à un projet de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui facilite la participation des experts de pays en développement à des réunions techniques de la Commission préparatoire.</p> <p>La Norvège appuie financièrement l'Initiative pour le développement des capacités de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Cette initiative fournit des programmes de</p>	

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
		formation gratuits, portant sur tous les aspects du Traité et sur son régime de vérification.	
	Août-octobre 2011	Le livre intitulé <i>Detect and Deter: Can Countries Verify the Nuclear Test Ban?</i> , dont les auteurs sont respectivement néerlandais, norvégien, suédois et américain, publié en août 2011, a été lancé lors de manifestations organisées dans les locaux de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à Vienne et au Siège des Nations Unies; la Norvège a financé la participation du coauteur norvégien à ces manifestations.	
	Septembre 2011	Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	
Nouvelle-Zélande	Juin 2011-mai 2012	La Nouvelle-Zélande s'est associée à la Déclaration finale et mesures visant à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, adoptée le 23 septembre 2011, pendant la septième conférence organisée en application de l'article XIV, à New York.  La Nouvelle-Zélande est le principal auteur de la résolution intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », adoptée chaque année par l'Assemblée générale et est l'un des auteurs de la résolution 66/40, intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire ».	
Pays-Bas	Juin 2011-mai 2012	Le Ministère des affaires étrangères a continué à promouvoir le Traité en diffusant des publications, dont celle intitulée <i>The Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty; Its History and Significance</i> .  Les Pays-Bas contribuent activement à la Commission préparatoire et notamment au Groupe de travail B, en finançant le poste de président, occupé par Hein Haak depuis 2006.  Les Pays-Bas ont contribué financièrement à la publication intitulée <i>Detect and Deter: Can Countries Verify the Nuclear Test Ban</i> écrite par des experts réputés et en ont organisé le	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		lancement à Vienne et à New York (en tant que manifestation parallèle de l'Assemblée générale des Nations Unies).	
	30 avril 2011-4 mai 2012	Les Pays-Bas ont promu activement le Traité dans leurs déclarations au Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, participé à un groupe d'experts pendant une manifestation parallèle organisée par un coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV (le Mexique) et rédigé un document conjoint sur le Traité avec l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et la Suède (« Le Groupe des Dix de Vienne »).	
	23 septembre 2011	Les Pays-Bas ont participé activement à la conférence organisée en application de l'article XIV afin de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité. Ils se sont prononcés en faveur de l'adoption, par l'Assemblée générale, de résolutions dans lesquelles elle a exhorté tous les États à ratifier le Traité.	
Philippines	Août 2012	Les Philippines continueront à promouvoir l'universalisation du Traité dans le cadre de leur diplomatie bilatérale et multilatérale. À ce titre, elles participeront à la prochaine Conférence internationale organisée sur le thème « De l'interdiction des essais nucléaires à un monde exempt d'armes nucléaires » ainsi qu'à l'Assemblée annuelle des parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire qui se tiendra à Astana en août 2012.	
	Juin 2011-mai 2012	Les Philippines ont manifesté leur appui indéfectible et sans réserve en faveur de l'entrée en vigueur rapide du Traité dans diverses instances traitant du désarmement.	
	Avril-mai 2012	Les Philippines ont participé à la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015. Dans leur déclaration, elles ont demandé que soit appliqué le Plan d'action aux 64 points figurant dans le Document final de la Conférence qui a entre autres insisté sur l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	Septembre 2011	Les Philippines ont participé activement à la septième conférence organisée en application de l'article XIV, tenue le 23 septembre 2011 au Siège de l'ONU. À la séance d'ouverture, la délégation philippine a souligné que pour que le Traité soit pleinement effectif, il faut que tous les États en respectent la lettre et l'intention; elle a réaffirmé par ailleurs l'importance vitale de l'entrée en vigueur rapide du Traité, élément essentiel du régime international de désarmement nucléaire et de non-prolifération.	
Pologne	Juin 2011-mai 2012	La Pologne, à titre national et en sa qualité de membre de l'Union européenne et de l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement, a continué à aborder la question de la signature, de la ratification et de l'entrée en vigueur rapide du Traité dans les instances multilatérales appropriées.	
Portugal	Juin 2011-mai 2012	Dans les instances multilatérales pertinentes, le Portugal a souligné l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité.	
République de Corée	Janvier 2012	La République de Corée a développé les capacités techniques du Centre national de données et des centres nationaux de données des pays en développement et contribué aux techniques d'inspection sur place de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
Roumanie	Juin 2011-mai 2012	La Roumanie a accordé une haute priorité à la mise en place du régime de vérification prévu dans le Traité, comme le montrent les éléments suivants :	
	Depuis février 2012	Participation à l'opération du Secrétariat technique provisoire concernant les activités de calibrage menées en 2012 dans les stations des réseaux primaires et auxiliaires de surveillance sismologique du Système de surveillance internationale	
	Juin 2011-mai 2012	Le Centre national de données a participé aux activités du Centre international de données en présentant des bulletins mensuels nationaux portant sur des données locales et en communiquant en permanence au Centre international de données les données provenant du composite roumain de surveillance des infrasons.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		Les experts roumains ont régulièrement participé aux réunions du Groupe de travail B de la Commission préparatoire.	
	Juin 2011, avril 2012	Participation au cours du Secrétariat sur les sciences et les techniques organisé en juin 2011 à Vienne ainsi qu'à l'Assemblée générale de l'Union européenne des géosciences tenue du 22 au 27 avril 2012 à Vienne	
	Octobre 2011	Le Centre national de données a accueilli l'atelier d'évaluation des centres nationaux de données à Bucarest.	
	Juillet 2010-septembre 2011	Participation à l'expérience à petite échelle concernant les infrastructures clefs publiques	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Octobre-décembre 2011	Le Royaume-Uni a réaffirmé son appui vigoureux en faveur du Traité et des travaux de la Commission préparatoire dans la déclaration faite en son nom à la Première Commission lors de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et a été l'un des auteurs du projet de résolution A/C.1/66/L.37, intitulé « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires » (adopté ultérieurement en tant que résolution 66/64).	
Suisse	Juin 2011-mai 2012	La Suisse a appelé de ses vœux l'entrée en vigueur du Traité dans toutes ses déclarations devant les instances appropriées.	
	Décembre 2011	La Suisse a voté pour les résolutions ci-après de l'Assemblée générale : 66/64, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires »; et 66/40, intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire ».	
	Octobre 2011	La Suisse a accueilli une réunion de l'Union interparlementaire à Berne, dont une partie a été consacrée au désarmement nucléaire, avec la participation du Secrétaire exécutif, Tibor Tóth.	
	Septembre 2011	La Suisse a participé à la septième conférence organisée en application de l'article XIV, le 23 septembre 2011 à New York et demandé que les États de l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore fait ratifient le Traité.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	Mai 2011	La Suisse a participé à la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 à Vienne et a demandé que les États de l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore fait ratifient le Traité.	
Union européenne	Décembre 2011	L'appui indéfectible de l'Union européenne en faveur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a été illustré par le fait que les États membres de l'Union européenne se sont collectivement portés auteurs de la résolution 66/64 de l'Assemblée générale, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », pour laquelle ils ont également voté.	
	Septembre 2011	L'Union européenne a continué à énoncer ses priorités politiques relatives au Traité pendant la conférence organisée en application de l'article XIV en septembre 2011 et lors de la séance plénière informelle de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue pour célébrer la Journée internationale contre les essais nucléaires. L'Union européenne a contribué aux travaux du Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et un représentant a fait des déclarations en son nom pendant les sessions de la Commission préparatoire et des groupes de travail. Elle a notamment évoqué l'importance du rôle de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires compte tenu des conséquences de l'accident du Fukushima et insisté sur la coopération entre cette commission et l'Agence internationale de l'énergie atomique, s'agissant des travaux visant à améliorer les normes de sûreté nucléaire et l'évaluation des risques pour la sécurité.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
<b>2. b) Niveau régional</b>			
Albanie	30 avril-11 mai 2012	Lors de la réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, tenue à Vienne, l'Albanie a déclaré que l'entrée en vigueur du Traité constituerait une contribution essentielle pour la paix et la sécurité mondiales. Elle a invité les États qui n'avaient pas encore signé le Traité ou ne l'avaient pas ratifié à le faire dans les meilleurs délais.	
Australie	Septembre 2011	L'Australie a tenu avec les États de la région des entretiens sur la ratification du Traité lors de la quarante-deuxième session du Forum des îles du Pacifique qui s'est tenu à Auckland (Nouvelle-Zélande) en septembre 2011. Lors de cette session, les dirigeants ont réaffirmé, dans le communiqué publié à l'issue du Forum, qu'ils encourageaient tous les États à ratifier le Traité, étant donné son importance en tant que moyen pratique et efficace de promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires.	Les pays membres du Forum des îles du Pacifique sont les suivants : Australie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Viet Nam.
Autriche	Juin 2011-mai 2012	L'Autriche souscrit aux décisions de l'Union européenne en faveur de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
Belgique	Juin 2011-mai 2012	La Belgique, tant à titre national qu'en tant qu'État membre de l'Union européenne, a continué d'aborder la question de la signature, de la ratification et de l'entrée en vigueur du Traité dans les instances régionales appropriées.	
Bulgarie	Juin 2011-mai 2012	En sa qualité de membre de l'Union européenne, la Bulgarie s'est associée à l'application des décisions du Conseil visant à appuyer le système et les moyens de surveillance et de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ainsi que la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et les autres activités de l'Union européenne en faveur du Traité et de sa rapide entrée en vigueur.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Chypre	Juin 2011-mai 2012	En sa qualité d'État membre de l'Union européenne, Chypre a appuyé toutes les déclarations, prises de position, initiatives et contributions financières de l'Union européenne en faveur du Traité.	
Estonie	Juin 2011-mai 2012	En sa qualité de membre de l'Union européenne, l'Estonie a appuyé toutes les déclarations, prises de position, initiatives et contributions financières de l'Union européenne en faveur du Traité.	
Finlande	Juin 2011-mai 2012	En sa qualité de membre de l'Union européenne, la Finlande a continué à appuyer activement les déclarations, prises de position et contributions de l'Union européenne en faveur du Traité.	
Lituanie	Juin 2011-mai 2012	La Lituanie a appuyé les activités réalisées par l'Union européenne au niveau bilatéral ou multilatéral pour souligner l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité et a agi conformément à la position commune de l'Union européenne.	
Nouvelle-Zélande	Juin 2011-mai 2012	La Nouvelle-Zélande a souscrit au libellé du communiqué publié en 2011 à l'issue du Forum des îles du Pacifique préconisant l'universalisation du Traité.	
Philippines	Mars 2012	Les Philippines ont participé à la quatrième réunion intersessions du Forum régional de l'ASEAN consacrée à la non-prolifération et au désarmement, tenue à Sydney les 7 et 8 mars 2012. Pendant cette réunion, elles ont exprimé l'espoir que le Traité entrera en vigueur dans les meilleurs délais.	
Pologne	Juin 2011-mai 2012	La Pologne, à titre national et en tant que membre de l'Union européenne et membre de l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement, a continué à aborder la question de la signature, de la ratification et de l'entrée en vigueur rapide du Traité dans les instances régionales appropriées.	
Portugal	Juin 2011-mai 2012	En sa qualité de membre de l'Union européenne, le Portugal a appuyé activement les déclarations, prises de position et contributions de l'Union en faveur du Traité.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
République de Corée	Octobre 2011	La République de Corée a accueilli le séminaire technique régional sur les techniques applicables au système de vérification du Traité et a renforcé à cette occasion les capacités du Centre national de données.	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	9-11 novembre 2011	Le Royaume-Uni a accueilli un groupe d'experts sur le forage et le carottage du sous-sol visant à appuyer les activités d'inspection sur place du Secrétariat provisoire technique.	L'Union européenne a financé cette manifestation, que le Royaume-Uni a accueillie.
	23 septembre 2011	Le Royaume-Uni a appuyé sans réserve les efforts déployés par l'Union européenne aux fins de l'entrée en vigueur rapide du Traité, notamment dans le cadre des diverses mesures communes prises par l'Union européenne à cette fin et dans les diverses déclarations faites en son nom, y compris lors de la septième conférence organisée en application de l'article XIV.	
	6-7 juin 2011	Le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni a publié une déclaration en faveur du Traité lors de la réunion Asie-Europe.	
	19 mai 2011	Le Royaume-Uni, en sa qualité de membre du Groupe des Huit, a appuyé les démarches faites en faveur de la ratification du Traité auprès des pays ci-après : Angola, Arabie saoudite, Brunéi Darussalam, Chine, Congo, Égypte, Ghana, Guatemala, Guinée, Inde, Indonésie, Iraq, Israël, Myanmar, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tchad, Thaïlande et Zimbabwe.	
Union européenne	Juin 2011-mai 2012	L'Union européenne a continué à mettre en œuvre la décision 2010/461/TESC du Conseil ainsi que l'action commune 2008/588/TESC du Conseil (qui a été intégralement appliquée), offrant un appui financier au Secrétariat technique provisoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, aux fins ci-après : améliorer l'exploitation et le caractère durable du réseau de stations sismiques auxiliaires du Système de surveillance international prévu par le Traité; renforcer le système de vérification prévu par le Traité au moyen d'une coopération accrue avec la communauté scientifique; fournir une assistance technique	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		<p>aux États signataires d’Afrique et de la région Amérique latine et Caraïbes afin de leur permettre de participer et de contribuer pleinement à la mise en œuvre du système de vérification du Traité; développer un système de détection des gaz rares reposant sur des inspections sur place.</p> <p>La Haute Représentante de l’Union européenne a continué à appuyer le Traité lors d’interventions au Parlement européen, dans lesquelles il a souligné la nécessité d’efforts concertés aux fins de l’universalisation du Traité.</p>	